

Avis adopté

Séance plénière du 13 mai 2025

La montée des eaux dans les Outre-mer : quelles stratégies pour s'adapter ?

Déclaration des groupes des Outre-mer et Santé & citoyenneté

« On parle parfois du changement climatique comme s'il ne concernait que la planète et non ceux qui l'habitent ». Mais, imaginer à l'échelle d'une vie : à sa naissance, voir l'océan au loin de sa maison et, à la fin de sa vie, le voir venir frapper à sa porte.

C'est le cri d'alarme de cet avis qui nous rappelle combien les conséquences du réchauffement climatique ont avant tout des effets sur les populations, leurs subsistances voire leur disparition.

Cependant, l'élévation du niveau des mers et des océans n'est pas un phénomène récent. En 125 ans, le niveau moyen du littoral a augmenté de plus de 20 cm.

Le village de Miquelon-Langlade, les communes du Prêcheur, du Lorrain, de Baillif, de Bouillante, de Macouria, de Cayenne pour ne citer que celles-là, ne sont pas seulement des destinations attrayantes mais sont dangereusement exposées aux risques de submersions et demain, de disparitions.

L'irréversibilité climatique n'est plus une chimère mais touche assurément tous les Outre-mer. L'urgence consiste donc à gérer ce qui est déjà inéluctable.

Il faut observer également, l'implication et le travail remarquable des élus locaux qui sont d'ores et déjà à l'œuvre face à cette situation alarmante puisqu'ils sont des « éclaireurs » aux solutions techniques, juridiques et les premiers remparts à l'inquiétudes des populations.

L'élévation de la mer et ses conséquences sur l'érosion côtière dont l'élément le plus visible est la disparition du trait de côte ne résulte pas seulement de l'augmentation des phénomènes météorologiques exceptionnels, elle est sans nul doute, régulière et progressive.

Régulière par des phénomènes continues de houles, de marées sans compter des épisodes cycloniques ou de tempêtes.

Progressive par l'activité humaine. Du fait de la topographie et de l'histoire de ces territoires, la pression anthropique ne cesse de s'épandre. L'activité économique, les populations et l'urbanisation se sont ainsi concentrées sur le littoral qui bien souvent représente leur seule porte d'entrée et de sortie.

Aéroports, ports, entrepôts de stockages, centres commerciaux, activités touristiques tout autant que les lieux de résidence en bord de mer se sont développés sur des bandes côtières. Les Outre-mer se trouvent alors face à un conflit d'usage entre ceux qui seraient tentés par une mise sous cloche et ceux obnubilés par un aveuglement sans limite dont le seul objectif consiste à rattraper les retards de développement.

En tout état de cause, l'urgence de la situation nous obligent collectivement à éviter l'ingérable et de gérer l'inévitable.

Bien que les adaptations nécessitent des investissements et des engagements considérables, l'action sera bien moins coûteuse que le coût de l'inaction.

Cet avis n'est donc pas un nouveau constat de la vulnérabilité des Outre-mer face aux effets du réchauffement climatique, il nous exhorte à avoir le courage d'agir. Il est d'autant plus urgent d'agir que ces territoires, parce qu'ils sont pour la plupart insulaires à l'exception de la Guyane, possèdent des capacités et des marges de manœuvres plus réduites.

Les Groupes des Outre-mer et Santé et Citoyenneté considèrent que l'heure n'est aujourd'hui, plus aux hypothèses mais à des adaptations opérationnelles.

Au premier lieu duquel, le besoin de continuer à suivre et à affiner les mécanismes locaux d'érosion côtière. Sans boussole scientifique, sans connaissance fine du terrain et sans surveillance, nulle décision et action ne seront efficaces.

En second lieu, il est impératif de le redire, l'éloignement des territoires ultramarins mérite des adaptations plus approfondies dans les décisions nationales et dans la mise en œuvre des politiques publiques. Les plans d'adaptations et les stratégies nationales doivent nécessairement comporter des volets spécifiques propres aux Outre-mer.

Aussi, cette adaptation opérationnelle ne pourra être efficace par le cloisonnement des acteurs et des intervenants. Elle suppose un point d'entrée unique, identifié qui coordonne les actions à déployer.

Au niveau local, l'un des défis majeurs consiste à contrôler l'urbanisation et les constructions dans les secteurs les plus exposés. C'est un levier déterminant entre les mains des élus et des institutions locales.

De plus, ce sujet mérite aussi quelques franchises puisqu'à l'heure où les compagnies d'assurances sont préoccupées à réfléchir aux meilleurs moyens de se désengager des Outre-mer, elles pourraient penser à cette recomposition en misant notamment sur des outils de prévention à destination des entreprises et des populations.

Enfin, pour éviter que l'océan ne vienne frapper à leur porte, le développement de la culture du risque notamment d'érosion est un impératif. Il ne s'agit pas de créer une société de la peur mais de sensibiliser et d'éduquer le grand public tout autant que les professionnels en s'appuyant sur les associations, les scientifiques et l'école.

Les Outre-mer ont toujours montré qu'ils étaient des terres d'expérimentations et d'innovation, riches d'enseignement pour toute la nation.

Nous avons l'exemple concret avec le projet de relocalisation et du grand déménagement du village de Miquelon. Ce projet est sûrement insensé pourtant, l'Etat, la Collectivité et les services y travaillent déjà pour aboutir à des solutions pérennes en coconstruction avec les habitants.

Les Outre-mer nous enseignent que : « c'est dans l'urgence que se révèlent des capacités insoupçonnables ».

Les Groupes des Outre-mer et Santé et Citoyenneté ont voté cet avis.